Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 056-215602533-20260303-CM20260303_07-DE

2026-03-03/ 07

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE TREAL

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE TROIS MARS, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme HERVÉ Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel HERVÉ, Maire, Nathalie JOUAN, Corinne MARCHAND, Guénaël JOLLY, Emmanuel ÉTRILLARD, Magali GODEC, Isabelle COUE, Léa CHAUVET, Michel TREMOUREUX, Christian SEVESTRE, Catherine RACOUET, Marie-Christine HAVARD, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers municipaux :

Effectif légal : 15
En exercice : 13
Présents : 12
Procurations : 0
Votants : 12

Absents excusés : Cédric ALEXANDRE,

Absents non excusés :

Isabelle COUÉ est désignée secrétaire de séance.

Séance du 03 mars 2026

Date de convocation :
13.02.2026

Délibération n° 2026-03-03/ 07

OBJET :

Devis matériel informatique ALASTAR

Madame le Maire expose le compte-rendu du rapport d'intervention sur site trimestriel de décembre 2025 de la société ALASTAR mentionnant l'obsolescence de l'ordinateur du poste de secrétariat notamment dans ses mises à jour pack office.

Un devis a été établi par la société ALASTAR de 1 706,98€ HT soit 2 048,38€ TTC comprenant PC fixe, double écrans, logiciel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- D'accepter la proposition et d'autoriser Madame le Maire à signer :

Le devis 1 706,98€ HT soit 2 048,38€ TTC de la société ALASTAR

Les crédits ont bien été inscrits au budget 2026.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Muriel HERVÉ